

Le 17 mars 2025

Olivier FOURCADE

29, rue Gustave Flaubert
33320 EYSINES
olivier.fourcade@gmail.com

À l'attention de Monsieur le Président

Communauté d'Agglomération Pays Basque
Direction Planification & ADS – DGA STAH
15 avenue Maréchal Foch – CS 88507
64185 Bayonne Cedex

(Copie à la mairie de Villefranque – Copies à Nicolas & Jérôme FOURCADE)

Objet : Demande d'évolution de zonage pour une partie des terrains cadastrés ANI68, I69, 532 et AP245 – Villefranque

Références : **2022 / n°0846**
 2023 / n°0146

Monsieur le Président,

Faisant suite à nos échanges de 2022 (dossier suivi par M. Larquet), puis 2023 et 2024 (dossier suivi par Mme Kabs) nous réitérons aujourd'hui, avec mes frères, notre demande d'évolution du zonage concernant une partie des terrains familiaux que nous avons reçus par donation sur la commune de Villefranque.

Nous avons pleinement conscience du contexte actuel marqué par la nécessaire sobriété foncière et les exigences du Zéro Artificialisation Nette (ZAN). C'est pourquoi nous ne sollicitons pas un reclassement total en zone constructible, mais une adaptation ciblée, tenant compte de la situation spécifique de nos terrains et de notre projet d'installation pérenne.

Nos parcelles se trouvent en limite immédiate de zone constructible et sont desservies par les réseaux (voirie, eau, électricité), ce qui limite toute artificialisation supplémentaire. Elles présentent une superficie réduite (<1 ha), les rendant difficilement exploitables en tant que terres agricoles viables. De plus, leur déclassement n'entraverait pas la cohérence des continuités écologiques locales.

Nous nous inscrivons dans la dynamique actuelle de révision du Plan Local d'Urbanisme Infracommunautaire (PLUi) « Littoral-Labourd Ouest », actuellement en phase de concertation publique. Notre demande s'intègre donc dans une réflexion d'ensemble visant à concilier développement mesuré et respect des enjeux environnementaux.

Notre volonté est de construire trois résidences principales destinées exclusivement aux membres de notre famille, dans un projet de retour aux racines. Cette démarche correspond aux principes d'un urbanisme maîtrisé, favorisant l'installation locale et évitant la spéculation foncière.

Nous serions honorés de pouvoir échanger avec vos services afin d'étudier les modalités d'une éventuelle évolution réglementaire qui permettrait d'aboutir à une solution équilibrée. Nous restons bien entendu disponibles pour toute rencontre ou fourniture de documents complémentaires.

Dans l'attente de votre retour, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations respectueuses.

Olivier FOURCADE